



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} novembre 2013
Français
Original : espagnol

Soixante-huitième session

Point 121 de l'ordre du jour

Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 1^{er} novembre 2013, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au nom du Groupe des Amis de la langue espagnole des Nations Unies (voir [A/67/998](#)), afin d'appeler votre attention sur le Communiqué spécial sur l'usage de l'espagnol dans les organismes multilatéraux, adopté au vingt-troisième Sommet ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement, qui s'est tenu à Panama les 18 et 19 octobre 2013 (voir annexe).

Comme le multilinguisme ne fait plus partie des points examinés chaque année par l'Assemblée générale et qu'il ne sera pas à l'ordre du jour avant sa soixante-neuvième session, bien qu'il s'agisse d'une question plus importante et actuelle que jamais, je vous serai gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 121 de l'ordre du jour. Ce point est bien pertinent dans la mesure où c'est précisément en application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies que le multilinguisme doit être respecté.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(*Signé*) María Cristina **Perceval**



**Annexe à la lettre datée du 1^{er} novembre 2013 adressée
au Secrétaire général par la Représentante permanente
de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Vingt-troisième Sommet ibéro-américain des chefs d'État
et de gouvernement**

Panama, 18 et 19 octobre 2013

**Communiqué spécial sur l'usage de l'espagnol
dans les organismes multilatéraux**

Les chefs d'État et de gouvernement des pays ibéro-américains réunis à Panama pour le vingt-troisième Sommet ibéro-américain :

Attachent une grande importance à la défense du multilinguisme dans les organismes et forums internationaux, et notamment dans leurs organes d'experts, fonds et programmes, comme moyen de communication et de travail.

Ils se félicitent également de la création, en 2013, du Groupe des Amis de la langue espagnole des Nations Unies, dont la charte fondatrice a été signée par 21 pays hispanophones dans l'objectif principal de promouvoir l'usage de l'espagnol au sein du système des Nations Unies.
